Partie II. écritures comptables

a) Pièces justificatives : la facture

Conditions préalables à l'enregistrement de produits ou de charges

- Nécessité de l'existence d'une pièce justificative avec valeur juridique : la facture
  - ➔ Conséquence : Enregistrement lors de la réception de la facture (pas du bon de commande ou autres pièces sans valeur juridique).
- Caractéristique de la facture
  - Obligatoire pour les entreprises
  - Faite en 2 exemplaires (1 au client, 1 au fournisseur)
  - Utile pour le fisc : contrôler de la TVA et l'impôt
    - ✓ « Faire du black »
    - ✓ Passer des charges inexistantes
    - ✓ Eviter le blanchiment

Partie II. écritures comptables

a) Facturation

1. Facturation

Vendeur (Nom, adresse, contact et n° SIREN/SIRET)

Date

LES PIEDS TANQUÉS
1 avenue Mayol
83000 TOULON

FACTURE n° F761

Date : 13/04/N

Sport Détente
25 montée de La Pivotte
83100 TOULON

Désignation	Q	PU	Montant
OBUT MATCH + striées 72 mm 710 g	10	70,00	700,00
OBUT BI-POLE lisses 71 mm 680 g	5	75,00	375,00
JB XXX lisses 71 mm 690 g	15	52,00	780,00
KTK Inox striées	6	82,00	492,00
		Total brut HT	2 347,00
		– Remise 10 %	– 234,70
		Net commercial HT	2 112,30
		TVA à 20 %	422,46
		Net à payer TTC	2 534,76

Règlement à 30 jours fin de mois. Escompte de 3 % si règlement sous 48 h.

N° Facture

Acheteur (Nom, adresse, maximum d'infos connues)

Désignation biens/services référence /désignation, PU (HT), quantité)

Modalités de paiement (date, comptant / délai et éventuelles pénalités de retard)

Montant facture (HT, remises éventuelles et TTC)

Partie II. écritures comptables

a) Facturation

1. Facturation : les RRR

Rabais	Remises	Ristournes
Réduction en fonction de la caractéristique du produit (défaut, soldes etc…)	Réduction en fonction des caractéristiques du client (étudiant, retraité, handicap etc…)	Réduction en fonction des quantités vendues (gros volume (ex métro)

⇒Si plusieurs RRR, elles sont Calculées en cascade.

⇒ LA TVA est calculé sur le net commercial = HT – RRR.

Facture (HT)	**10 000**	
- Rabais (10%)	**-1000**	**(10% * 10 000)**
- Ristournes (5 %)	**- 450**	**(5% * 9 000)**
= Net commercial (HT)	**= 8 550**	
+ TVA	**+ 1 710**	**(20 % * 8 550)**
= TTC	**= 10 260**	(8550 + 1710)

Partie II. écritures comptables

a) Facturation

1. Facturation : Exemple (Reconstituez la facture suivante)

La SARL COCONSTRUIT, reçoit le 24 Janvier N, la facture suivante pour l'achat de matériaux, pour une livraison intervenant le jour même.

- 1000 planches d'aggloméré, largeur 43cm et longueur 2,45 m, réf 3145, PU : 2,45 € (HT)
- 4 Pistolets à clous, réf. 4456, PUHT : 433 € (HT)
- 150 boites de clous (8 mm ; 45 clous par boite), réf. 0091, prix : 2€ par boite (HT)

Une remise de 6 % a été accordé et 4 % au titre d'une ristourne (pro).

L'achat de matériaux de construction est soumis à une TVA normale de 20 %.

La facture porte le numéro F01-218-R2.

Le règlement sera effectué 15% au comptant et le solde 45 jours, fin de mois (sous peine d'une majoration de 8 %).
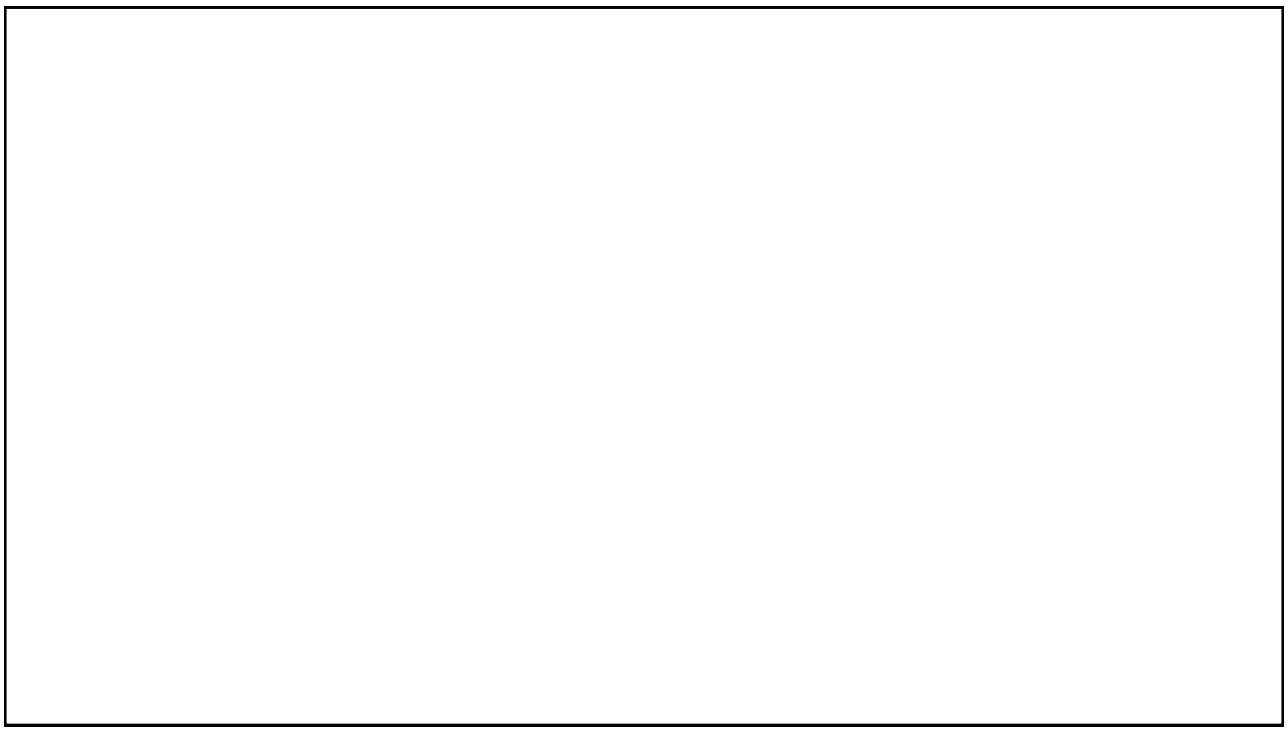
Acheteur : SARL COCONSTRUIT, N° SIREN : 326 540 789	**Vendeur** : SARL Tout Mat, 21 rue Jacques Cros, 31400 Toulouse, N° SIREN : 326 540 780 Tél. 04.04.04.04.04